



UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure en études littéraires

Table des matières

Introduction

MINLITTER - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de la mineure en études littéraires est modifié à partir de l'année académique 2024-2025 et s'adresse aux étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 à partir de 2024-2025. Pour les étudiant-es inscrit-es à la mineure en études littéraires avant l'année académique 2024-2025, c'est toujours le programme de 2023-2024 qui est d'actualité (avec quelques aménagements), celui-ci est consultable [ici](#).

La [Mineure en études littéraires](#) permet :

- une réelle initiation en études littéraires conçue dans une perspective d'ouverture ou de complémentarité éventuelle par rapport à la discipline de la majeure ;
- d'acquérir et de démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en études littéraires afin d'en saisir les spécificités, la rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire ;
- d'approcher, de questionner et de discuter sur cette base les enjeux de société en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations ;
- face aux enjeux de société, de développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle et de la faire évoluer avec le concours de cette formation en littérature, et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

Votre profil

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette ([Bacheliers concernés](#)).

Votre programme

Les 30 crédits de la mineure ([programme détaillé](#)) sont répartis entre le bloc 2 et le bloc 3 du programme de bachelier. Toute question relative au contenu de la mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci ([Contacts](#)). Les autres questions peuvent être adressées au secrétariat de l'étudiant.

Votre parcours

Selon le programme de bachelier de l'étudiant, cette mineure pourrait faciliter l'accès à certains masters aux conditions fixées par le jury. Pour plus d'informations : [formations ultérieures accessibles](#)

MINLITTER - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences en littérature et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de la littérature, tels sont les différents objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la [Mineure en études littéraires](#).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines disciplinaires de la discipline de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master).
2. Développer une réflexion approfondie de phénomènes complexes en littérature relatifs à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences de la littérature.
4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative) au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.
5. Séjour dans une autre institution à l'étranger. S'il effectue une partie de son parcours de formation dans une autre institution à l'étranger : Evoluer dans un environnement international et multiculturel, généralement dans une autre langue que le français, et s'ouvrir à d'autres expériences pédagogiques.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme de la mineure en études littéraires est modifié à partir de l'année académique 2024-2025 et s'adresse aux étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 à partir de 2024-2025. Pour les étudiant-es inscrit-es à la mineure en études littéraires avant l'année académique 2024-2025, c'est toujours le programme de 2023-2024 qui est d'actualité (avec quelques aménagements), celui-ci est consultable [ici](#).

Bloc
annuel
2 3

o Contenu:

Les 30 crédits de la mineure sont répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par bloc annuel. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

o Théorie et méthodologie des études littéraires et littérature comparée (10 crédits)

2 cours à choisir parmi:

✂ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Hubert Roland) Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	EX [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
-------------	--	--	-----------------------------	---	---



Bloc
annuel
2 3

⌘ LFIAL1152

Introduction aux études littéraires

Elise Deschambre



MINLITTER - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2024-sinf1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2024-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2024-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2024-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2024-hori1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2024-comu1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2024-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2024-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2024-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2024-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2024-soca1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2024-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2024-clas1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [Réforme 2024] [prog-2024-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2024-farm1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2024-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2024-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette ([bacheliers concernés](#)). Il n'y a pas de modalité ou de condition d'admission particulières pour cette mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...). Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La [Mineure en études littéraires](#) ne donne pas d'accès à un master particulier.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

SSH/FIAL/ELAL

Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines